



**GIP FTLV – IP**  
**SERVICE DU DISPOSITIF ACADEMIQUE DE VALIDATION DES**  
**ACQUIS DAVA EN REGION CENTRE**

N° de déclaration d'activité : **2445 P 00 3645**  
 2 rue du Carbone CS 80017 45072 ORLEANS CEDEX 2

<b>Dispositif VAE - Diplômes où l'Education Nationale est le certificateur</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site internet de l'Académie d'Orléans Tours – Portail d'accueil – Puis l'onglet Formation professionnelle et cliquer sur VAE – et téléchargement du Livret 1.</li> <li>• <a href="mailto:dava@ac-orleans-tours.fr">dava@ac-orleans-tours.fr</a></li> <li>• 02 38 83 48 31</li> <li>• Le DAVA, les SIX GRETA, les 49 LYCEES DES METIERS, les 23 CIO</li> </ul>
<b>Pré – inscriptions en ligne</b>	<a href="http://francevae.fr/vae">http://francevae.fr/vae</a>
	Cliquer sur la Région centre dans la carte de France – Pré- inscrivez-vous – et choisissez la date et le lieu de la réunion d'informations collective qui vous convient dans l'agenda– valider
<b>Réunions d'informations collectives</b>	Au Dava – dans les Greta – dans certains CIO – dans certains Lycées des métiers <b>Ces informations sont renseignées sur France Vae.</b>
<b>Livret 1</b>	Le Dava et les Greta peuvent vous aider à remplir le Livret 1 sur rendez-vous.
<b>Etude de la recevabilité de votre demande</b>	Le Dava réalise l'étude du Livret 1 et <b>envoie la notification de recevabilité</b> au candidat, signée par la Responsable de la Division des examens et concours de l'Académie. Cette recevabilité peut être accompagnée d'une <b>étude de faisabilité</b> , selon le dossier.
	<b>Délai : 15 jours à trois semaines</b>
<b>L'ACCOMPAGNEMENT (facultatif) NE PEUT COMMENCER QU'APRES LA NOTIFICATION DE LA RECEVABILITE</b>	
<b>Convention pour l'accompagnement</b>	Les conventions d'accompagnement sont établies uniquement avec <b>le Dava</b> quel que soit le lieu où sera réalisé l'accompagnement sur le territoire de la Région Centre.
<b>Financement de l'accompagnement</b>	<b>Le Dava</b> aide les candidats à monter le dossier de financement.
<b>Le planning d'accompagnement</b>	Le planning est envoyé par l'un des six Greta et ou le Dava au candidat.

<b>Les intervenants dans l'accompagnement Education Nationale</b>	<b>L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATION NATIONALE EST ASSURE PAR UN BINÔME D'ACCOMPAGNATEURS :</b>					
<b>Rôle des intervenants dans l'accompagnement</b>	<p>1) <b>Les experts métiers : enseignants professionnels</b> du diplômes visés (<i>Lycée d'enseignement général et technologique, lycée professionnel, lycée des métiers</i>) et ou les <b>156 conseillers de l'enseignement technologique</b> désignés par le Recteur d'Académie ;</p> <p>2) <b>Les méthodologues</b> (réseau Education Nationale)</p> <p>1) <b>L'expert métiers</b> réalise :</p> <p>A) l'étape de « <b>REPERAGE DES QUATRE ACTIVITES CŒUR DE METIER – CIBLAGE DU DIPLOME – IL ETABLIE UNE FICHE DE SUIVI , ET RENSEIGNE LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES DU DOSSIER DU CANDIDAT EN FONCTION DU PARCOURS PROFESSIONNEL DU CANDIDAT – ENTRETIEN IINDIVIDUEL DE 2 HEURES.</b></p> <p>b) En fonction du plan d'accompagnement choisi par le candidat, l'expert métiers réalisera de <b>2 à 7 heures</b> d'accompagnement, durant le parcours VAE.</p> <p>c) Les étapes avec l'expert métiers sont en présenciel ou par email, voire par visioconférence.( Suivi technique et professionnel)</p> <p>2) <b>Le méthodologue</b> réalise :</p> <p>A) <b>80 % des heures de l'accompagnement</b></p> <p>B) accompagne le candidat pour l'appropriation du livret 2, lui apporte la méthodologie nécessaire pour renseigner et écrire le Livret 2. Etapes collectives : de 4 à 6 candidats. Chaque étape est de <b>3 ou 2 heures.</b></p> <p>C) entraîne le candidat pour l'entretien devant le jury.(<b>atelier de 3 heures</b>, quel que soit le plan d'accompagnement choisi par le candidat, (atelier <b>après le dépôt du dossier</b>))</p> <p>3) <b>Les accompagnements DCG DSCG</b> : ces diplômes de niveau <b>II et I</b> (doctorat) nécessite (cf référentiel) TROIS TYPES DE COMPETENCES POUR L'ACCOMPAGNEMENT. De ce fait il est réalisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un méthodologue universitaire</li> <li>• un enseignant référent du diplôme (DCG DSCG) agrégé,</li> <li>• un expert métiers sélectionnés par le CNAM.</li> </ul>					
<b>LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT LE PLUS UTILISE EST CELUI DE 16 HEURES (CAP au BTS)</b>						
<b>Plans d'accompagnement Education Nationale</b>	<b>8 Heures</b>	<b>12 heures</b>	<b>16 heures</b>	<b>18 heures</b>	<b>20 heures</b>	<b>24 heures</b>
<b>Prestations complémentaires</b>	Pour chaque devis, le candidat peut bénéficier en plus d' <b>ateliers d'écriture</b> complémentaire ou d' <b>ateliers d'expression orale : Atelier de 2 heures chacun.</b>					
<b>Tarifs des ateliers complémentaires</b>	<b>Atelier de 2 heures.</b>					
<b>Plans d'accompagnement</b>	<b>Pour les Demandeurs</b>	Pour le personnel de	Pour les Deme ,	Pour les	Pour les entreprises : les	

spécifiques	d'emploi : 16 heures ( <b>obligation de fournir l'historique de demandeur d'emploi au Dava</b> ) FINANCEMENT REGION	L'ACADEMIE D'ORLEANS TOURS (12 heures) Financé par l'Académie – <b>cf Division de la formation.</b>	Dees, Deets (20 heures à 24 heures)	DCG DSCG : 18 heures	plans d'accompagnements sont individualisés par entreprise.
DATES DE DEPOT DES DOSSIERS COMPLETS LIVRET 1 ET 2 – QUATRE EXEMPLAIRES CHACUN		<ul style="list-style-type: none"> <li>15 janvier pour la session de jurys de printemps</li> <li>15 juillet pour la session de jurys d'automne</li> <li>Pour les Deme, Dees, Deets : voir site internet Académie d'Orléans Tours</li> <li>Pour les DCG DSCG : voir site internet Académie d'Orléans Tours</li> </ul>			
LIEU DE DEPOT : DAVA 2 RUE CARBONNE CS 80017 45072 ORLEANS CEDEX					
LE DAVA ORGANISE LES JURYS AVEC LES CORPS D'INSPECTION, et LES CHEFS DE TRAVAUX OU CHEFS D'ETABLISSEMENTS DE L'ACADEMIE – LE DAVA ENVOIE LES DOSSIERS DANS LES ETABLISSEMENTS - CONVOQUE LES CANDIDATS ET LES MEMBRES DES JURYS CONCERNES					
Composition des jurys :		Niveau V et IV : deux enseignants du diplôme, deux professionnels –Président et ou vice-président ( <i>conforme à la réglementation du diplôme</i> )			
		Niveau III : trois enseignants du diplôme, trois professionnels - Président et ou vice-président ( <i>conforme à la réglementation du diplôme</i> )			
		Deme, Dees, Deets, : composition déterminée par l'Académie et la DJRSCS			
		Dcg, Dscg : composition déterminée par le Ministère de l'Education Nationale (SIEC)			
Durée de l'entretien devant le jury		De vingt à 40 minutes			
Le DAVA ENVOIE LES PROCES VERBAUX DES JURYS AU CANDIDAT ET LA FICHE DE PRECONISATIONS ETABLIE PAR LE JURY - LE DAVA ENVOIE LA NOTIFICATION DE LA VALIDATION POUR LES VALIDATIONS TOTALES, SIGNEE PAR LA RESPONSABLE DE LA DIVISION ET CONCOURS					
POST VAE	validations partielles ou non validations	Plan d'accompagnement de 8 h.	Plan d'accompagnement de 12 h.		
Les intervenants sont les mêmes que ci-dessus. <b>PARTICULARITE</b>		L'expert métier réalise : <ul style="list-style-type: none"> <li>soit 60 % des heures d'accompagnement –</li> <li>soit 40 % des heures d'accompagnement</li> </ul>		Le méthodologue réalise : <ul style="list-style-type: none"> <li>soit 40 % des heures d'accompagnement.</li> <li>soit 60 % des heures d'accompagnement –</li> </ul>	

<b>La pédagogie adoptée en post vae pour les validations partielles et non validations</b>	<b>La pédagogie des plans d'accompagnement pour les validations partielles ou non validations <u>découle de l'analyse des procès verbaux et des fiches de préconisations du jury.</u></b>	